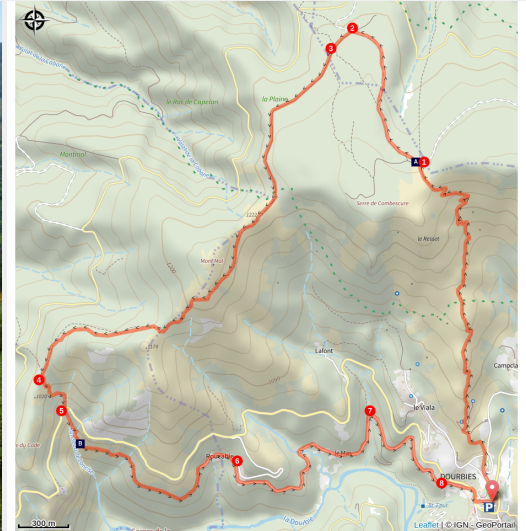


La crête du Suquet

Aigoual - Dourbies



Vallée de la Dourbie (Nathalie Thomas)



Cheminement sur la crête du Suquet permettant de découvrir des panoramas d'une grande ampleur sur les vallées du Trévezel et de la Dourbies.

Infos pratiques

Pratique : Rando à pied

Durée : 4 h 15

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 593 m

Difficulté : Moyen


Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore

Itinéraire

Départ : Dourbies, à l'église

Arrivée : Dourbies, à l'église

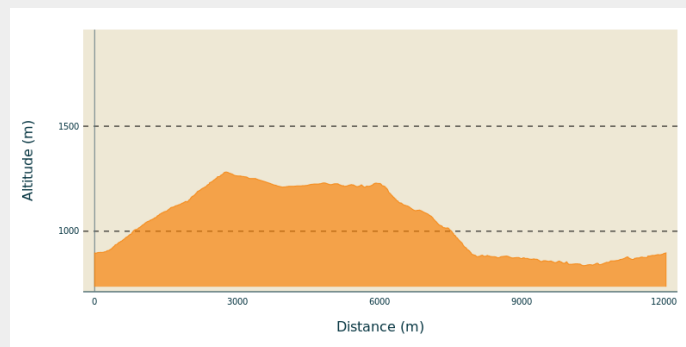
Balisage :  Balisage peinture jaune

Communes : 1. Dourbies

2. Saint-Sauveur-Camprieu

3. Trèves

Profil altimétrique



Altitude min 836 m Altitude max 1282 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Les lieux-dits et/ou les directions à suivre sont indiqué(e)s en ***italique gras*** et entre guillemets dans le descriptif ci-dessous:

Départ de "***DOURBIES- Eglise***", direction "***Col du Suquet***".

1. Au "***Col du Suquet***" direction "***Le Vieux hêtre***",
2. À "***Le Vieux hêtre***" prendre à gauche direction "***La plaine du Vialat***",
3. Puis, continuer sur "***Mont Mal***" et "***Serre du Cade***",
4. Au "***Serre de Cade***" descendre sur "***Combe étroite***",
5. Traverser la route, direction de "***Roucabie***",
6. À "***Roucabie***", continuer sur "***La Bourelle***",
7. Puis prendre la direction "***Las Costes***" et "***La Combe***".
8. À "***La Combe***" retour sur "***DOURBIES-Eglise***"

Balade extraite du cartoguide **Massif de l'Aigoual**, réalisé par la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes dans le cadre de la Collection Espaces Naturels Gardois et du label Gard Pleine Nature.

Sur votre chemin...



Col du Suquet (A)

Les gorges de Dourbies (B)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



Recommandations

Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Bien refermer les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Transports

liO est le Service Public Occitanie Transports de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Il permet à chacun de se déplacer facilement en privilégiant les transports en commun. lio.laregion.fr

Accès routier

Depuis L'Espérou par la RD 151

Parking conseillé

À l'église

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national des Cévennes, La Serreyrède

Col de la Serreyrède, 30570 Val d'Aigoual

maisonde-laigoual@sudcevennes.com

Tel : 04 67 82 64 67

<https://www.sudcevennes.com>

Accessibilité : Accessible aux personnes à mobilité réduite sur les trois niveaux du bâtiment (ascenseur)

Source



CC Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires

<http://www.causse-aigoual-cevennes.fr/>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>



Pôle Nature Aigoual

Sur votre chemin...



Col du Suquet (A)

Vous vous trouvez au point le plus élevé de la promenade. Rive droite de la Dourbies, le versant abrupt que parcourt le sentier est constitué alternativement de zones où le granite est massif et d'autres où il est décomposé en arène (sable grossier issu de l'altération du granite). Vers le sud, on découvre un panorama englobant la totalité du massif du Lingas, haut plateau boisé surplombant au sud le Viganais et la plaine languedocienne.

Crédit photo : nathalie.thomas



Les gorges de Dourbies (B)

Le sentier débouche sur les gorges de la Dourbies. Face à vous, la partie occidentale du haut plateau granitique du Lingas rejoint à droite le causse du Larzac, calcaire. Vous apercevez sur la droite, le dôme granitique du Saint-Guiral. Plus près de vous, dans les vallons qui convergent vers la Dourbies, s'étagent les emplacements des anciennes cultures en terrasses, les pâturages, le village implanté en bordure de rivière, dans la partie évasée de la vallée, et enfin la châtaigneraie. Vous pouvez observer sa limite supérieure de répartition qui correspond à sa limite altitudinale de zone (800 m).

Crédit photo : nathalie.thomas